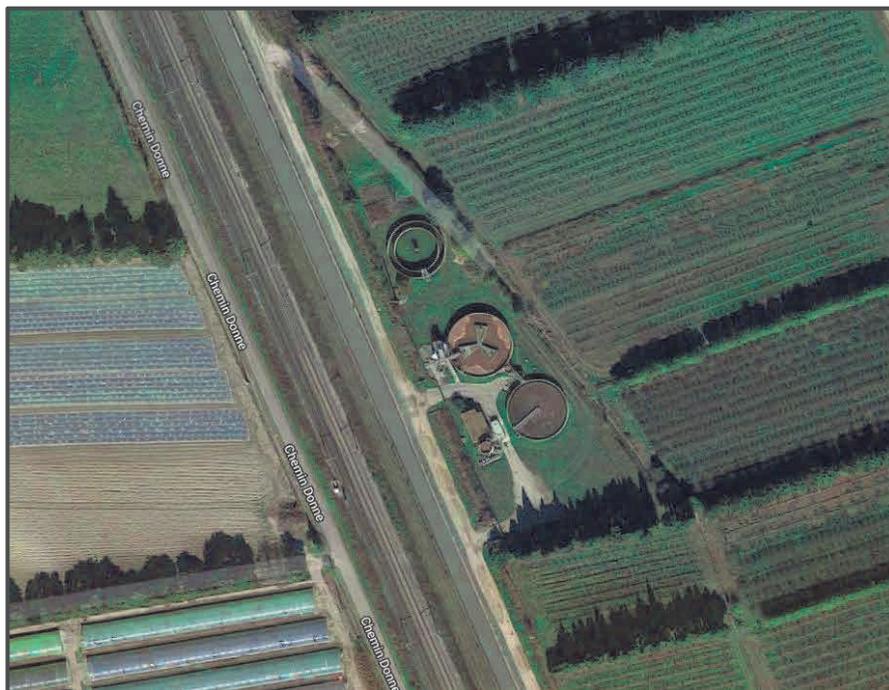


Extension de la station d'épuration de Sénas (13)

-

ANNEXES AU DOSSIER D'EXAMEN AU CAS PAR CAS



Document n° 2018_107 / Avril 2019

IDENTIFICATION					MAÎTRISE DES DOCUMENTS	
N° Affaire	1 ^{ère} émission	Révision du document	Chef de projet	Auteur	Superviseur	Utilisation
2018_107	15/04/2019	0	E. MOREL	F. LE PAPE	D.DEFRANCE	Restreinte
Diffusion du document définitif :						
nombre de pages :						26
nombre d'annexes :						9

INTERVENANTS	
Personnel	Qualité
Delphine DEFRANCE	Gérante Superviseur
Elodie MOREL	Chef de projet
Romain SYLVESTRE	Chargé d'études Relecteur
Florence LE PAPE	Chargé d'études Auteur

Contact

EKOS Ingénierie
Le Myaris - 355, rue Albert Einstein 13852
Aix en Provence Cedex 3
Tél. 04.42.27.13.63
www.ekos.fr

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	4
ANNEXE 1 : INFORMATIONS NOMINATIVES RELATIVES AU MAITRE D'OUVRAGE OU PETITIONNAIRE ..	6
ANNEXE 2 : PLAN DE SITUATION AU 1 / 25 000	8
ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE DE PROJET	10
ANNEXE 4 : PLANS PREVISIONNELS DU PROJET D'EXTENSION DE LA STEP DE SENAS.....	15
ANNEXE 5 : PLAN DES ABORDS DU PROJET.....	18
ANNEXE 6 : ZONE NATURA 2000 A PROXIMITE.....	20
ANNEXE 7 : LOCALISATION DES ZONES HUMIDES	22
ANNEXE 8 : LOCALISATION DU PROJET VIS-A-VIS DU PPRI DE LA DURANCE	24
ANNEXE 9 : ETUDE D'INCIDENCE NATURA 2000.....	26

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Cerfa « Annexe 1 au Cerfa n° 14734 »	7
Figure 2 : plan de situation au 1/25 000	9
Figure 3 : localisation des prises de vue	11
Figure 4 : vue rapprochée du site (vue 1)	12
Figure 5 : vue éloignée du site (vue 2)	12
Figure 6 : vue depuis le Nord-Ouest (vue 3)	13
Figure 7 : vue du site depuis le Sud-Ouest (vue 4)	13
Figure 8 : vue au Sud de l'extension vers l'Ouest (vue 5)	13
Figure 9 : vue du site depuis le Sud-Est (vue 4)	13
Figure 10 : vue du site depuis le Nord-Est (vue 7)	14
Figure 11 : vue vers l'Est (vue 8)	14
Figure 12 : Scénario 1 pour l'extension de la STEP	16
Figure 13 : Scénario 2 pour l'extension de la STEP	17
Figure 14 : plan des abords du projet	19
Figure 15 : localisation des sites Natura 2000 à proximité du projet	21
Figure 16 : Localisation des zones humides (Source : Géolde)	23
Figure 17 : Localisation du projet vis-à-vis du PPRI de la Durance (Source : PLU de Sénas)....	25

AVANT-PROPOS

La station d'épuration actuelle de la Commune de Sénas a été construite en 1977. En 1998, une extension a permis de faire passer sa capacité de 3 000 à 6 000 EH. Ses performances de rejet sont conformes à son arrêté préfectoral, toutefois, ses réserves de capacité sont aujourd'hui très limitées.

La Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire du Pays Salonais a donc décidé de réaliser une extension de la station actuelle portant sa capacité à 11 000 EH.

Compte-tenu de la capacité de la STEP, le projet est concerné par la rubrique 24 a), donc par la procédure de cas par cas pour définir si la réalisation d'une étude d'impact est nécessaire.

Par conséquent, le Cerfa n° 14734*03 de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact a été renseigné. Il doit être complété par des annexes obligatoires et/ou facultatives. Le présent document compile les annexes à la demande d'examen au cas par cas. Il comprend les parties suivantes :

- ✓ Annexes obligatoires :
 - Annexe 1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire ;
 - Annexe 2 : Plan de situation au 1/25 000^{ème} ;
 - Annexe 3 : Photographies de la zone de projet ;
 - Annexe 4 : Plans prévisionnels du projet d'extension de la STEP de Sénas ;
 - Annexe 5 : Plan des abords du projet.
 - Annexe 6 : Zones Natura 2000
- ✓ Annexes facultatives :
 - Annexe 7 : Localisation des zones humides
 - Annexe 8 : Localisation du projet vis-à-vis du PPRI de la Durance